

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 Janvier 2020

Date de la convocation : 21 janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Ont donné pouvoir : M. Pascal CHAUMARTIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Maryline SILVESTRE, Monsieur Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absent suppléé : M. Isidore POLO représenté par sa suppléante Mme Marcelle DELPHIS.

Absente excusée : M. Blandine VIDOR.

Absent : M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : POLITIQUES TERRITORIALES : Avenant n°1 à la Convention Cadre « Action Cœur de Ville »

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

La Ville de Vienne a été retenue dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville ».

Dans sa délibération du 25 septembre 2018, Vienne Condrieu Agglomération a décidé d'accompagner cette démarche qui vise à redynamiser le centre-ville de Vienne.

La convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » a été signée par l'ensemble des partenaires le 21 novembre 2018.

Suite à cette signature, une phase d'initialisation de 18 mois a été engagée.

Elle consiste en la réalisation d'études complémentaires préalables à l'élaboration du diagnostic et en la rédaction du diagnostic détaillé du territoire. Suivront au premier semestre 2020 l'élaboration de la stratégie pour le cœur de ville et la formalisation du plan d'actions.

La convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » se veut être un document contractuel souple et évolutif, amené à être enrichi par voie d'avenant, autant que de besoin.

Un avenant n°1 est proposé pour intégrer plusieurs actions engagées dans le centre-ville de Vienne pouvant faire l'objet d'une fiche action spécifique annexée à la convention cadre.

Les éléments nouveaux concernant la participation de l'Agglo aux travaux sur le Jardin de Cybèle et la rue Teste du Bailler seront pris en compte dans l'avenant n°2 à la Convention.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 25 septembre 2018 du Conseil Communautaire approuvant la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » de la Ville de Vienne,

VU la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » signée le 21 novembre 2018,

VU la délibération du Conseil Municipal de Vienne du 16 décembre 2019 approuvant l'avenant n°1 à la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » ,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE l'avenant n°1 de la Convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » ci-annexé, entre la Ville de Vienne et les partenaires du programme.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

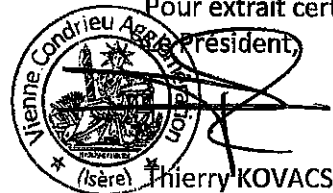
Conseil Communautaire du 28 janvier 2020

Le Président certifie que la présente délibération


a été reçue par la Sous-Préfecture le 03 FEV. 2020

et a été publiée le 03 FEV. 2020

Pour extrait certifié conforme



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR